

SECRET

File

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE

No 91

SECRET/141/Add.2 \*  
17 juillet 1961

NEGOCIATIONS DE 1961 AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

NEGOCIATIONS RELATIVES A LA LISTE XXXVII - TURQUIE

Les Délégations de la Norvège et de la Turquie ont terminé leurs négociations au titre de l'article XXVIII, en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la Liste XXXVII (TURQUIE), et dont les résultats sont indiqués dans le rapport ci-joint

\_\_\_\_\_  
Signé au nom de la Délégation  
de la Norvège

\_\_\_\_\_  
Signé au nom de la Délégation  
de la Turquie

3 juillet 1961

\*  
Français seulement  
French only

Résultats des négociations et des consultations  
avec le Gouvernement de la Norvège engagées  
au titre de l'article XXVIII en vue de la modification  
ou du retrait de concessions reprises dans la Liste XXXVII

MODIFICATIONS APPORTEES A LA LISTE XXXVII - TURQUIE

A. CONCESSIONS A RETIRER

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés	
		<u>Ad val.%</u>	
Ex 28.09	Acide nitrique	5	
Ex 28.30/a	Chlorure d'ammonium	5	
Ex 31.02	Engrais azotés	Libres	

B. CONCESSIONS A MODIFIER

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les Listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
		<u>Ad val.%</u>	<u>Ad val.%</u>
Ex 15.04	Huiles de poissons utilisées en médecine	7,5	7
28.16	Ammoniac liquéfié ou en solu- tion (ammoniaque)	20	20
Ex 28.42/d	Bicarbonate d'ammonium	64	50
Ex 28.56/b	Carbure de calcium	10	15

C. NOUVELLES CONCESSIONS SUR DES POSITIONS DES LISTES EN VIGUEUR

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les Listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
		<u>Ad val.%</u>	<u>Ad val.%</u>
Ex 29.14/c	Monoacides	15	15